

Présentation faite par Guy Robinson et Conrad Ferguson
au Conseil d'administration de l'ABPPUM
le vendredi 8 novembre 2013

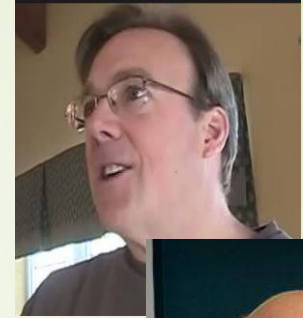
ACTUALISATION DU RÉGIME DE RETRAITE

VOS MEMBRES ET TOUS LES MEMBRES SUR LE COMITÉ SONT UNANIMES:

les meilleures propositions et les plus équilibrées qui puissent être formulées dans la situation actuelle du régime, de toutes ses catégories de participantes et participants ainsi que de l'Université de Moncton

LES AUTEURS DES PROPOSITIONS

- CE N'EST PAS L'EMPLOYEUR
- CE SONT LE COMITÉ DE RETRAITE ET SON SOUS-COMITÉ
 - Un comité composé de 12 membres
 - 9 sont membres du régime
 - 7 sont des professeurs et professeurs, actifs et retraités
 - 3 sont membres de l'ABPPUM
 - 2 sont des professeurs-administrateurs, actifs et retraités
 - Un sous-comité composé de 5 membres
 - 4 sont membres du régime
 - 4 sont des professeurs, actifs et retraités
 - 2 sont membres de l'ABPPUM
 - 1 est un ancien président de l'ABPPUM
- UN COMITÉ ACCOMPAGNÉ D'UN EXPERT CHEVRONNÉ





Introduction

1. Notre objectif
2. Portrait d'ensemble
3. Vos questions
4. Votre position

OBTENIR UN SOUTIEN CLAIR DES MEMBRES DU RÉGIME

- ▶ SUITE À LA RENCONTRE DES EXÉCUTIFS DES ASSOCIATIONS DE PROFESSEURS ET DES RETRAITÉS (20 septembre)
 - ▶ Feu vert pour présenter les propositions du Comité
- ▶ SUITE À LA TOURNÉE D'INFORMATION DES CAMPUS (1,2,3 et 16 octobre)
 - ▶ Soutien majoritaire des membres de l'Association à Edmundston
 - ▶ Absence de consultation des membres de l'Association à Shippagan
 - ▶ Absence de consultation des membres de l'Association à Moncton
 - ▶ De nombreux messages de satisfaction à l'égard des propositions
 - ▶ Des messages aussi de membres en fin de carrière et de retraités exprimant des réserves
 - ▶ Le 24 octobre, une demande de l'ABPPUM relative aux membres en fin de carrière et à la règle 90 entraîne l'ajout souhaité aux propositions
 - ▶ Le 25 octobre, le CA de l'ABPPUM demande au Conseil des gouverneurs de reporter de 6 mois l'examen des propositions

OBTENIR UN SOUTIEN CLAIR DES MEMBRES DU RÉGIME

► BILAN

- Constat de faible participation aux réunions d'information dans les campus (sauf à Edmundston)
- Constat d'existence d'une très forte majorité silencieuse

OBTENIR UN SOUTIEN CLAIR DES MEMBRES DU RÉGIME

► RÉSULTAT

- Face à l'administration et au Conseil des gouverneurs, le Comité peut conclure qu'il n'y a pas d'opposition majeure à l'égard des propositions.
- Il est cependant incapable d'affirmer que ses propositions bénéficient d'un large soutien des membres du régime, même s'il le pense et même si c'est le cas
- Entre les mains du Conseil des gouverneurs, la demande du CA de l'ABPPUM de reporter de 6 mois constitue une véritable bombe à retardement:
 - Peu inciter le Conseil des gouverneurs à examiner d'autres avenues et à adopter des solutions nettement moins favorables pour les membres du régime (le régime provincial, UNB, etc.)
 - Les conditions économiques et la situation financière de l'Université font l'objet de perspectives plutôt défavorables

3 ANS D'ÉTUDES ET RÉFLEXION

**RÉALISER LE
MEILLEUR
ÉQUILIBRE QUI
SOIT DANS LE
RESPECT DE 6
PRINCIPES**



ACTUALISATION ET NON AMÉLIORATION

► TROIS PROBLÈMES MAJEURES

1. RÉGIME PLAFONNÉ À 86 111\$
2. RÉGIME NON INDEXÉ
3. RÉGIME DÉFICITAIRE

Déficit de continuité (50M\$) + Déficit de solvabilité(50M\$) = 100M\$

► PARCE QU'IL Y A DÉFICIT ET TANT QU'IL Y AURA DÉFICIT, INTERDICTION LÉGALE D'APPORTER TOUTE AMÉLIORATION AU RÉGIME

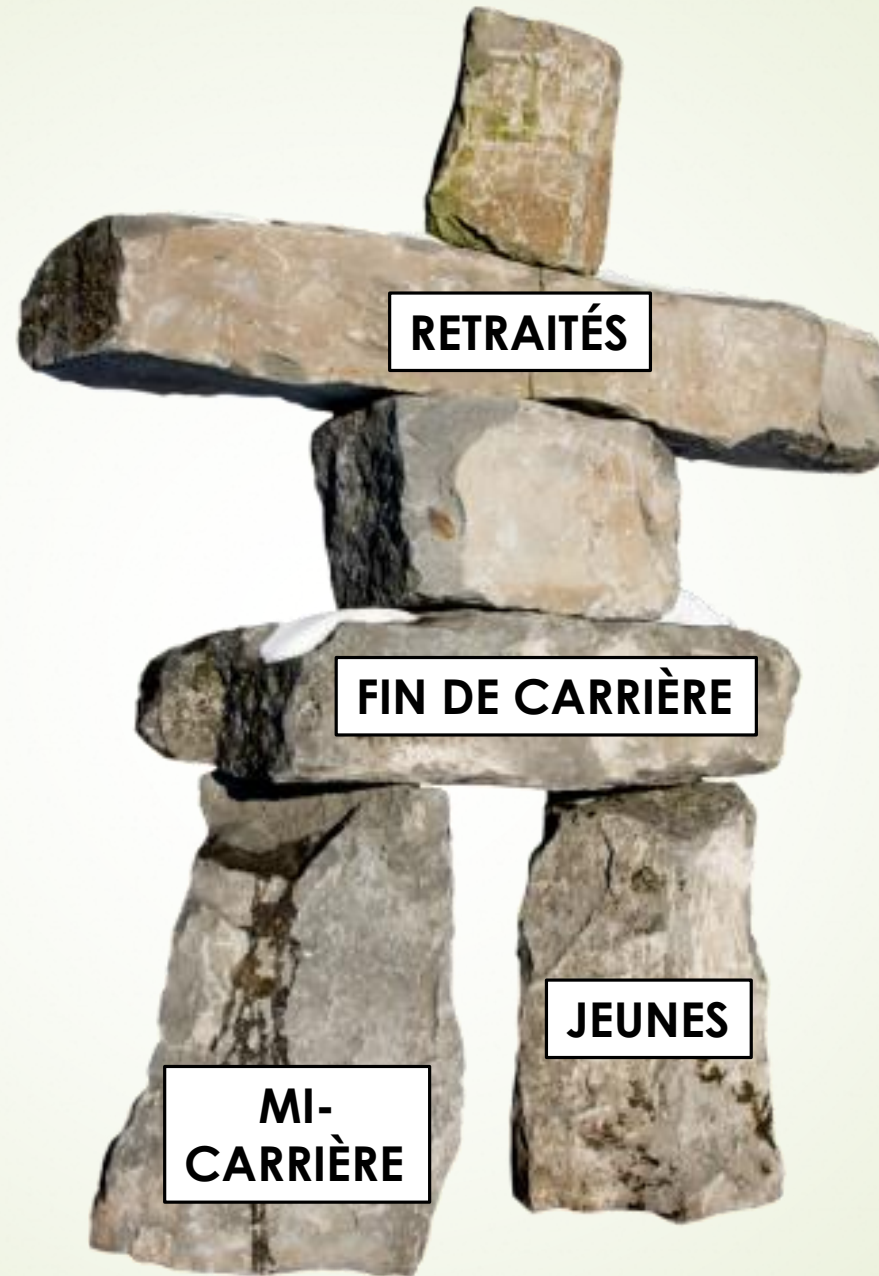
- DONC NOTAMMENT IMPOSSIBLE D'INDEXER LE RÉGIME DANS L'IMMÉDIAT

ACTUALISATION ET NON AMÉLIORATION

- ▶ **LA SEULE MESURE POSSIBLE À COURT TERME :**
LE **DÉPLAFONNEMENT** EN CE QUI CONCERNE LE FUTUR
- ▶ POURQUOI LE DÉPLAFONNEMENT POUR LE FUTUR EST-IL POSSIBLE ET L'**INDEXATION IMPOSSIBLE DANS L'IMMÉDIAT ?**
 - ▶ **Absence d'incidence négative sur le déficit de solvabilité** résultant de l'injection récurrente de fonds nouveaux dans le régime: les 9% des membres et de l'Employeur sur les montants au-delà de 86 111\$, ce qui assure l'**autofinancement des pensions augmentées**.
 - ▶ Est-ce que l'employeur et les membres du régime sont disposés à contribuer au-delà du plafond actuel ?
 - ▶ C'est là le côté génial du RÉER UdeM conçu par Gary Long alors président du Comité. Employeur et membres n'ont pas à contribuer davantage qu'ils ne le font déjà avec le RÉER. C'est déjà budgété de part et d'autre. La différence, c'est que les fonds seront désormais versés dans le régime, ce qui permet le financement de meilleures pensions sans accroître le déficit de solvabilité.
- ▶ Et pour cela, nous avons déjà le feu vert de la Province car **ces améliorations véritables ne sont pas de véritables améliorations** du régime, au sens de la loi.

**Le meilleur équilibre possible
et le plus équitable possible
dans les conditions actuelles**

**Une actualisation aujourd'hui
« le déplafonnement »
consolidera le régime
ce qui rendra possible
des améliorations demain**



Conrad Ferguson, actuaire

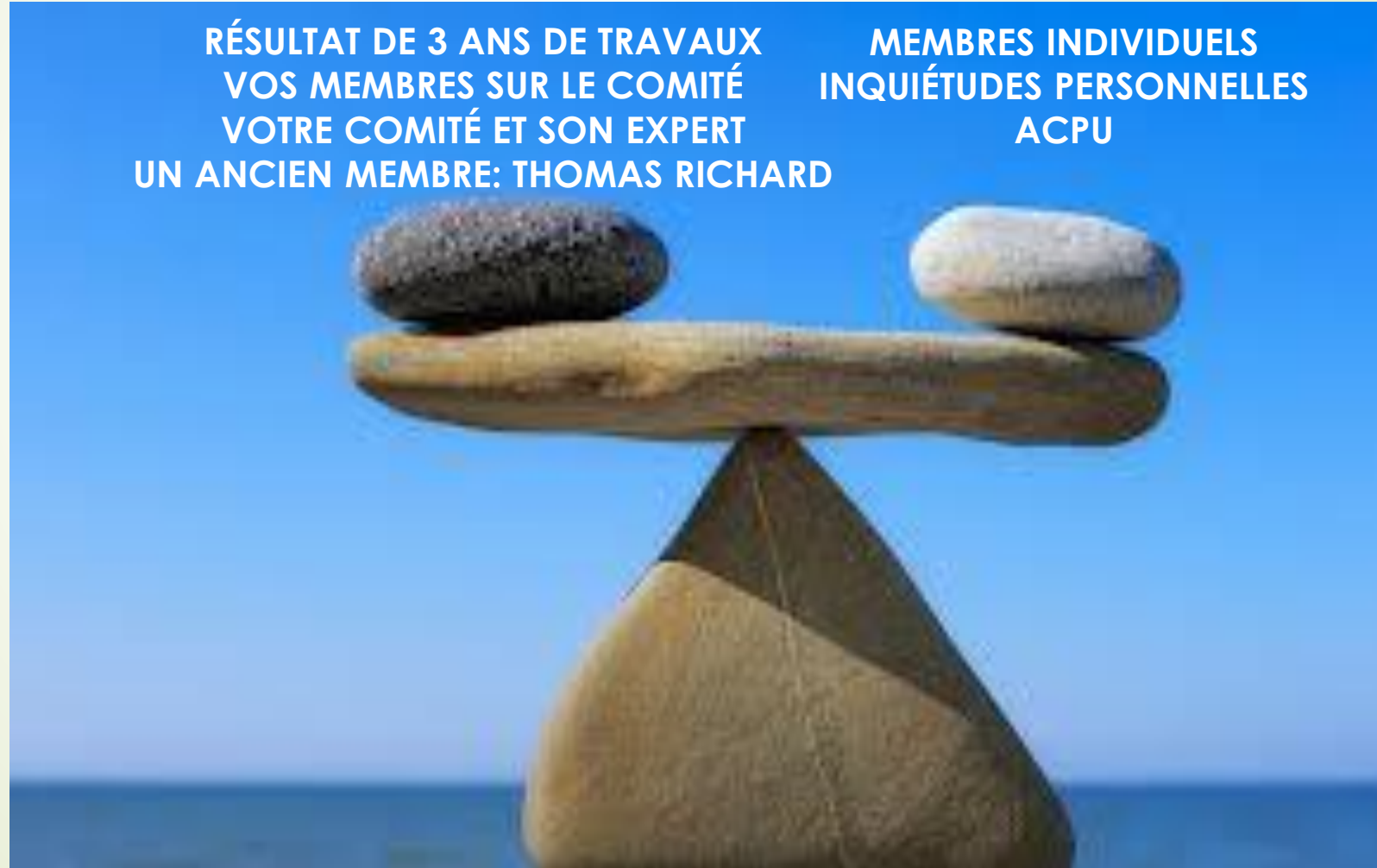
Notre expert vous répond

- CA DU 25 OCTOBRE
 - Fin de carrière:
 - Règle de 90 avec nouveau plafond
 - Le mot « irrévocable »
 - *Fonds de pension indexé*
 - *Régime à cotisations déterminées*
- AUTRES QUESTIONS ?
- FOIRE AUX QUESTIONS : <http://www.umoncton.ca/rpppb/node/26>

DOSSIER TRÈS COMPLEXE: À QUI FAIRE CONFIANCE ?

RÉSULTAT DE 3 ANS DE TRAVAUX
VOS MEMBRES SUR LE COMITÉ
VOTRE COMITÉ ET SON EXPERT
UN ANCIEN MEMBRE: THOMAS RICHARD

MEMBRES INDIVIDUELS
INQUIÉTUDES PERSONNELLES
ACPU



ACTUALISATION : OUI OU NON?

Impossible de satisfaire tous les besoins en même temps sans augmenter le coût de façon importante, voir même inabordable.

Chacun des choix a ses conséquences.

Si chaque option est regardée sur base individuelle, il est certain que les gens vont avoir des divergences d'opinions et c'est normal.

Par contre, si on regarde pour une solution efficace, qui profite des économies d'échelles et qui permet une meilleure répartition des risques, la norme pour décider est différente.

ACTUALISATION : OUI OU NON?

- EN ACCORD ?
- EN ACCORD AVEC RÉSERVE ?
 - LAQUELLE OU LESQUELLES?
 - 1.
 - 2.
- EN DÉSACCORD ?
- SANS OPINION ?

ACTUALISATION : OUI OU NON?

À l'issue de la réunion, le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité deux résolutions:

1. Soutien des propositions du Comité
2. Annulation de la résolution demandant au Conseil des gouverneurs de reporter de 6 mois l'examen des propositions du Comité de retraite

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

- Actualisation du régime de pension: <http://www.umoncton.ca/rpppb/node/21>
- Site du régime de pension: <http://www.umoncton.ca/rpppb/>
- Présentation des propositions : <http://www.youtube.com/watch?v=v7RI9sdTwKQ&feature=youtu.be>
- Foire aux questions : <http://www.umoncton.ca/rpppb/node/26>

